

Pointe-à-Pitre, le lundi 22 octobre 2018

AVIS AUX USAGERS N°54/2018

Objet : Travaux maritimes.

La Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les usagers que,

Des travaux pour la mise en œuvre de corps morts dans la darse de PAP se dérouleront à partir du lundi 22 octobre et pour une durée de 3 à 4 jours. Ces travaux seront réalisés à l'aide du navire Hydre équipé d'un bras de levage. A l'issue de cette période, l'entreprise viendra mettre en place l'appontement sur les corps morts (Cf plan joint).

Il est demandé à tous les navires de réduire leur vitesse à l'approche de la zone et de s'en écarter franchement.

Début des travaux : lundi 22 octobre 2018

Durée estimée : 3 à 4 jours.

Destinataires :

Agents maritimes – Armements – Station de Pilotage – Société de remorquage – Comité des pêches – Marina

L'Officier de Port adjoint

Responsable Vigie – Quais – Plan d'eau – Procédures



S.HANOT